



PARU EN JUILLET 1997



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES EN AVRIL 1997

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 97.00.221.001.1 DU 8 AVRIL 1997

Odomètre FACOM
modèle DELA 7593-02
(CLASSE DE PRECISION ORDINAIRE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988, MODIFIE PAR LE DECRET N° 96-441 DU 22 MAI 1996, RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, ET DU DECRET N° 72-388 DU 4 MAI 1972 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURAGE : INSTRUMENTS MESUREURS DE LONGUEUR.

FABRICANT

NESTLE & FISCHER GmbH & Co. KG, Hochgerichtstr. 39-43, D-72280 Dornstetten (Allemagne).

DEMANDEUR

FACOM S.A., 6 et 8, rue Gustave Eiffel, BP 99, 91423 Morangis Cedex (France).

CARACTERISTIQUES

L'odomètre FACOM-DELA modèle DELA 7593-02 sert à mesurer la longueur de pistes ou de routes. Il est constitué par :

- une roue mesureuse en tôle d'acier d'un mètre de circonférence avec garniture en matière synthétique, la largeur de la surface de roulement étant de 15 mm ;
- un bras support télescopique terminé par une fourche métallique dont la partie inférieure en forme de flèche permet de repérer le début et la fin du parcours mesuré ;



- un compteur fixé sur le bras support dont l'entraînement est assuré par une transmission souple depuis l'axe de la roue mesureuse ;
- un racloir fixé à la base de la fourche ;
- un dispositif d'appui comportant un frein de roue permettant à l'odomètre d'être en position debout prêt à l'emploi.

Le compteur mécanique comporte :

- quatre rouleaux chiffrés à mouvement discontinu pour l'affichage des mètres ;
- un rouleau continu pour l'affichage des centimètres, gradué en centimètre et chiffré en centimètre tous les cinq centimètres ;
- un dispositif mécanique de remise à zéro dont la manœuvre est assurée par un levier sur le boîtier du compteur.

Les caractéristiques de cet instrument sont les suivantes :

- circonférence de la roue mesureuse : 1 m
- longueur minimale mesurable : 2 m
- échelon : 1 cm
- vitesse maximale d'emploi : 1 m/s
- capacité du compteur : 9 999,99 m
- classe de précision ordinaire.

SCELLEMENTS

Trois coupelles plombées interdisent le démontage du compteur, de la roue et de son dispositif d'entraînement.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Elles sont portées sur la plaque d'identification autodestructive collée sur le compteur.

Elles sont les suivantes :

- nom du fabricant
- nom du demandeur
- marque d'identification du demandeur
- numéro et type de l'odomètre
- année de fabrication
- circonférence de la roue mesureuse
- longueur minimale mesurable
- vitesse maximale d'utilisation
- numéro et date de la présente décision d'approbation
- classe de précision.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

L'erreur maximale tolérée en vérification primitive est égale à la moitié de l'erreur maximale tolérée en service fixée par le décret n° 72-388 susvisé.

Les odomètres FACOM-DELA modèle DELA 7593-02 ne peuvent pas être utilisés, même occasionnellement, pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

Les odomètres FACOM-DELA modèle DELA 7593-02 sont dispensés de la vérification périodique.

DEPOT DE MODELE

Les plan et photographie sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA.13-1376, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

Un instrument a été déposé à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXE

Photographie n° 6383.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

■ N° 6383
ODOMETRE FACOM, DELA 7593-02

